

Mise en ligne : 2 septembre 2016.
Dernière modification : 19 octobre 2022.
www.entreprises-coloniales.fr

EXPLOITATION DES MINES PAR AMBROISE ET NICOLAS MAVROGORDATO, BANQUIERS À CONSTANTINOPLE

Ingénieur
Nomination
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 11 mai 1905)

Doche, ingénieur civil des mines (Paris 1886), a été nommé directeur des mines de Plakalnitza par Vratza (Bulgarie).

La Bulgarie refuse du cuivre à l'Allemagne
(*Le Temps*, 14 janvier 1915)

Bucarest, 11 janvier.
Une importante maison allemande ayant offert à l'administration de la mine de Plakalnitza de lui acheter, au prix qu'elle fixerait, 400 tonnes de cuivre destinées aux besoins de l'armée allemande, s'est vu opposer un refus formel.

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA

S.A., avril 1920.

Léon PISSARD (1863-1942), président
Président des Mines de Balia Karaïdin (Voir encadré)
www.entreprises-coloniales.fr/proche-orient/Balia-Karaidin.pdf

CONSTITUTION
(*Cote de la Bourse et de la banque*, 15 mai 1920)

Société minière et industrielle de Plakalnitza.— Capital 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 fr. Siège social, à Paris, 99, rue des Petits-Champs. Conseil

d'administration : MM. Gravier ¹, A[mbroise] Mavrogordato, N[icolas] Mavrogordato [côtoyant Pissard et Tanqueray à la Balia-Karaïdin], Mayer [Banque de la Seine], Pissard et Tanqueray ². Statuts déposés chez M^e Barillot, à Paris. — *Gazette des Tribunaux*, 9 mai 1920.

BULGARIE

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} août 1923)

Cette société, dont le siège est 48, rue des Petits-Champs, Paris, exploite en Bulgarie un gisement de cuivre et de plomb qui paraît intéressant ; elle a, du reste, acquis diverses concessions connues depuis longtemps aux environs de Bourgas sur la mer Noire. En 1922, la production de la mine a atteint 24.476 tonnes de minerais cuivreux et obtenu au water-jacket 1.466 t. de matte.

Cette entreprise minière et métallurgique est appelée à se développer ; c'est la seule, du reste, ayant une certaine importance qui existe en Bulgarie,

Qui êtes-vous ? 1924 :

RECOULY (Raymond), homme de lettres ; directeur de la *Revue de France*.

6, avenue Daubigny, T. : Wagram 97-70.

Officier de la Légion d'honneur ; Croix de guerre.

Né à Saint-Pons-de-Mauchiens (Hérault), le 14 juin 1876 [† 1950].

Éduc. : Sorbonne.

Agrégé de l'Université.

Ancien président de l'Association générale des Étudiants de Paris ; ancien boursier de voyage « Autour du Monde » ; correspondant de guerre du *Temps* en Mandchourie (guerre russo-japonaise) ; chargé de mission au Maroc, en Russie, dans les Balkans, en Asie Mineure [Collaborateur de l'*Illustration*, du *Figaro*, de *Gringoire...*].

¹ Paul Gravier (Punerot, Vosges, 1872-Nice, 1967) : marié en 1897, à Bordeaux, avec Gilberte Desmaroux, fille et nièce d'ingénieurs des poudres. Dont une fille, Gilberte (Mme Fernand Pierre Amiot, marchand de fer à Clermont-Ferrand). Remarié en 1939, à Paris, avec Marie Cognet, professeur agrégée au Lycée Victor-Duruy. X-Poudres. Envoyé à la poudrière d'Okhta (Russie), puis (1897) à celle de Saint-Médard-en-Jalles. Ingénieur en chef du matériel au PLM (1900), ingénieur en chef du matériel et de la traction des Chemins de fer portugais, sous-directeur de la Cie des chemins de fer du Nord de l'Espagne. Administrateur des Charbonnages de Monceau-Bayemont et Chauw-à-Roc, en Belgique), des Forges de Recquignies, ancêtre de Vallourec (1903-1912), du *Petit Journal*, administrateur délégué de Dyle et Bacalan (1907), administrateur de la Société française d'entreprises au Brésil (1909) ; des Charbons Fabius Henrion (1912) et de leurs suites : la Cie lorraine de charbons, lampes et appareillages électriques et Le Carbone-Lorraine ; membre de la mission Pyot en Russie (poudre, munitions) et en Roumanie (destruction des installations pétrolières)(1917-1918), ingénieur de la Société des Docks et Ateliers du Haut-Bosphore, administrateur de la Banque commerciale de la Méditerranée (avril 1920), de la Société minière et industrielle de Plakalnitza (mai 1920) et de la Cie française Thomson-Houston (1934)(C.K. et A.L.).

² Georges Tanqueray (Saint-Sauveur-Lendelin, Manche, 29 septembre 1863-Orry-la-Ville, Oise, 10 mai 1956) : marié avec Louise-Félicienne Noël (1896), Louise Isabelle Rochet (1922), Marie-Louise Angèle Roubert (1938). Ancien directeur du Crédit lyonnais à Constantinople, puis administrateur de la Société de publications françaises et étrangères (septembre 1912), de l'Oriental Carpet Manufacturers (1913), il participe en janvier 1918 à la transformation de la Banque Mayer frères en Banque de la Seine (dont il démissionna en 1924) : administrateur délégué des Docks et ateliers du Haut-Bosphore et de la Balia-Karaïdin, administrateur de la Société nationale de matériel agricole (mars 1918) de la Compagnie internationale de transit (mai 1919), de la Banque commerciale de la Méditerranée (avril 1920), de la Société électrotechnique de métallurgie (août 1920), plus tard co-gérant de la Banque A. Dormoy et Cie (1924-1931), administrateur du Crédit foncier d'Afrique et de la Foncière de la Côte d'Afrique à Dakar et président de la Cie agricole, commerciale et industrielle de Badikaha en Côte-d'Ivoire (C.K. et A.L.).

Capitaine pendant la guerre.

[Administrateur de la Société minière et industrielle de Plakalnitza (cuivre en Bulgarie), présidée par son ami Léon Pissard.]

Œuvres : Le Pays magyar (1905) ; Dix Mois de guerre en Mandchourie (1905) ; Le Tsar et la Douma (1906) ; En Angleterre (1909), couronné par l'Académie française ; La Bataille dans la forêt d'Argonne (1916) ; Maréchal Joffre and his Battles, New-York (1916) ; Foch le vainqueur (1919) ; La Bataille de Foch (1920), couronné par l'Académie française ; Où en est l'Allemagne (1922) ; La Barrière du Rhin ; La Ruhr.

Sports : cheval ; boxe ; golf ; automobile.

Club : Union artistique ; Automobile Club ; Saint-Cloud Country-Club.

Les Valeurs à éviter

PLAKALNITZA

(*Le Journal des finances*, 23 mai 1924)

Le marché en banque au comptant s'est récemment enrichi — c'est manière de parler — d'une nouvelle valeur ayant nom : Société minière et industrielle de Plakalnitza ; elle se négociait précédemment sur le marché libre aux environs de 150 et a été introduite le 15 mai à 110. On l'a fait remonter depuis à 147, pour retomber mercredi à 143, de telle sorte que ses récents acquéreurs hors cote peuvent sans trop de dommage prendre place sur le marché régulier à côté de ceux qui, détenteurs du stock principal des titres, ont pris à charge la tâche de les diffuser dans le public.

Il n'est pas certain, bien sûr, que le public leur marque ultérieurement une vaste reconnaissance de lui avoir procuré cette occasion d'employer « judicieusement son argent » mais il est probable qu'ils éprouveront la satisfaction personnelle d'avoir sagement défendu leurs intérêts.

La Société minière et industrielle de Plakalnitza, statutairement, peut faire un peu de tout ; en réalité, elle a pour but d'exploiter en Bulgarie une mine de cuivre et à Paris un bureau d'opérations commerciales. Son capital, primitivement de 1 million, a été porté à 5 millions en octobre 1920 ; il est actuellement représenté par 50.000 actions de 100 francs ; il peut être élevé jusqu'à 10 millions.

L'entreprise a pris la suite [en avril 1920] d'une affaire privée [A. et N. Mavrogordato] qui, paraît-il, donnait, avant la guerre, des résultats très intéressants mais dont on a, par un fâcheux oubli, omis de préciser l'importance, oubli d'autant plus regrettable que, pendant ces dernières années, l'exploitation n'a pas confirmé ce qu'elle avait primitivement de si brillant. C'est avec plaisir que les actionnaires éventuels auraient recherché, même dans un passé un peu poussiéreux, des raisons de fortifier leur confiance dans l'avenir.

Pour le présent, ils doivent s'en tenir aux constatations suivantes, que la foi du charbonnier seule permet d'interpréter avec l'optimisme qui anime les promoteurs de l'affaire : les concessions minières de Bulgarie, évaluées au dernier bilan connu pour 7.300.000 francs, ont laissé en 1921 une perte de 72.000 francs et pour 1922 un médiocre bénéfice de 141.000 fr. ; le bureau de Paris, il est vrai, a donné 609.000 francs de bénéfices en 1922 contre 103.000 fr. en 1921, mais on ne possède aucun renseignement sur leur caractère de stabilité, stabilité qui doit être médiocre ; les comptes de 1923 ne feraient apparaître qu'un insignifiant bénéfice total de 122.152 francs — contre 763.290 francs en 1922 — les opérations sociales ayant été affectées par le recrutement difficile de la main-d'œuvre, les difficultés de l'approvisionnement en coke, les droits d'exportation *ad valorem* qui frappent la production.

On ne connaît pas encore la situation financière fin 1923, dont la publication n'apparaît pas aux intéressés extrêmement urgente. Il suffit, toutefois, de connaître

celle de la fin de 1922 pour être édifié quant à ce qu'elle peut être. À ce moment, la société ne possédait, pour faire face à 2.744.090 francs de dettes, que 25.738 fr. en caisse et 222.834 francs de débiteurs. Le reste de l'actif était constitué pour 82.185 francs de comptes morts, 7.299.561 francs d'immobilisations en Bulgarie et un compte d'ordre de 1 million 303.698 francs sur la nature duquel on ne possède absolument aucune donnée.

On fait grand état, il est vrai, pour redonner un peu d'allure à cet inventaire anémique, des sommes que la société pourrait toucher en contrepartie des dommages qu'elle a subi pendant la guerre et en recouvrement desquels elle a introduit une instance devant le tribunal mixte. Or, on affirmait récemment qu'en réalité, aucune demande ne serait inscrite au rôle et que même y serait-elle inscrite, elle aurait peu de chance d'aboutir, car aucun bien Bulgare n'ayant été séquestré en France, aucune provision n'est établie pour les dommages éventuellement subis en Bulgarie ³.

Quoiqu'il puisse advenir de ce côté, l'entreprise, totalement dépourvue de fonds de roulement, devra bientôt recourir à la faculté qu'elle possède d'augmenter son capital. On peut même prévoir que ce sera la seconde étape qui sera parcourue dès que les groupes intéressés de l'affaire et qui agissent sous la conduite d'une banque qui n'a pas été trop heureuse dans ses dernières initiatives ⁴, auront à peu près écoulé le paquet de titres qu'ils se sont assurés. On cherche vainement ce qui, dans une telle perspective, étant donné l'existence médiocre qu'a été jusqu'ici celle de Plakalnitza, peut justifier la prime de 45 à 50 % que l'on fait coter par rapport au pair, à des titres qui n'ont jamais reçu de dividende et qui ne paraissent pas sur le point de détacher des coupons pour autre chose que l'exercice d'un « droit » de souscription.

(Les Archives commerciales de la France, 28 mai 1924)

Paris. — Modification. — Soc. MINIÈRE et INDUSTRIELLE de PLAKALNITZA, 48, Petits-Champs. — Transfert du siège 99, Petits-Champs. — 9 avril 1924. — *Petites Affiches*.

Plakalnitza
(Le Journal des finances, 31 mai 1924)

Une bonne manière de s'accommoder de la vie est de prévoir le pire. Tous les événements, même les plus fâcheux, comportent dès lors leur part de satisfaction. Du moment qu'on est moins malheureux qu'on pouvait craindre de l'être, il est permis de se réjouir. Nul doute que l'individu auquel un autobus coupe les deux pieds ne se félicite en pensant qu'il aurait pu être cul de jatte. Ainsi acceptent allègrement leurs mécomptes les promoteurs de la Plakalnitza. Tout, en somme, s'accordait, comme nous l'avons montré la semaine dernière pour fixer au titre qu'ils ont introduit en Bourse aux environs de 147 francs une valeur inférieure au pair, ou avec beaucoup de complaisance à peine égale à celui-ci : ils pouvaient raisonnablement craindre que le bon sens du public ne ratifie immédiatement cette évaluation. Or, en huit jours, la cote n'a guère reculé que de 13 points. C'est donc presque un succès. Et, ma foi, ils ne sont pas loin de le penser sincèrement. Car, en somme, comme nous le présumions, les comptes de 1923 de la Plakalnitza qui viennent de paraître ont bien de quoi tuer dans l'œuf les plus savantes combinaisons de placement, même quand ces combinaisons

³ La Plakalnitza reçut ses indemnités sous forme d'obligations d'État bulgares : voir plus bas.

⁴ Allusion à la Banque de la Seine (Mayer frères, Tanqueray et Cie), constituée en 1918, façade française de la Vickers britannique, fondue en janvier 1925 dans la Société parisienne de banque.

visent le plus crédule public. Nous avons indiqué d'après certains renseignements mis en circulation que le bénéfice de 1923 atteignait 122.152 francs. Toutes rectifications faites, il n'est plus que 55.188 francs, l'exploitation en Bulgarie s'étant traduite par une perte de 348.549 francs — contre un bénéfice de 140.787 fr. en 1922 — et le bureau de Paris n'ayant donné qu'un bénéfice de 403.237 francs contre 609.437 francs. Évidemment, ce n'est pas brillant, mais rien n'empêchait de redouter qu'il y ait des pertes partout, et plus grandes. Donc il n'y a pas lieu de s'émotionner. Il en est de même pour la situation financière. Le bilan révèle 4.272.316 francs de crédateurs divers pour 194.167 francs d'espèces en caisse. C'est peu merveilleux certes, pourtant c'est mieux que rien, d'autant plus que le capital n'est encore que de 5.000.000. et que le conseil a la faculté de l'élever jusqu'à 10.000.000 : l'argent du public, personne ne peut prétendre que celui-là n'est pas liquide. Bien sûr, il aurait été plus agréable de pouvoir maintenir le cours des actions au-dessus du pair, en recueillant un peu plus que les cinq millions prévus ; pourtant faudrait-il se résoudre à diminuer la marge, qu'il n'y aurait pas lieu de s'en désespérer, il suffit de savoir se convaincre que cette marge, normalement, devrait totalement disparaître, si ce n'est faire place, par rapport au pair, à un écart en sens contraire. Ce que l'on pourrait souhaiter seulement, c'est que le public sache se pénétrer pour son bien de cette évidence comme le sont, à n'en pas douter les parrains de Plakalnitza.

SOCIÉTÉ MINIÈRE et INDUSTRIELLE de PLAKALNITZA
(*L'Information financière, économique et politique*, 7 juin 1924)

L'assemblée générale, tenue le 27 mai, sous la présidence de M. Léon Pissard, a approuvé les comptes de 1923 se traduisant par un profit net de 55.187 fr. 66. Les bénéfices du siège social se sont élevés à 403.237 fr. 23, mais la succursale de Bulgarie a laissé une perte de 348.049 fr. 57. Compte tenu du report antérieur, soit 66.965 fr. 31, le solde disponible ressort à 122.152 fr. 97.

Sur ce montant 6.107 fr. 65 ont été affectés à la réserve légale et le solde, soit 116.045 francs 32, a été reporté à nouveau.

Le rapport mentionne que la production de la mine a été, pendant l'année, de 22.314 tonnes de minerais cuivre et de 4.005 tonnes de minerais galéneux. Le tonnage de minerais passé au four a été de 25.014 tonnes produisant 1.225 tonnes de matte ordinaire et 123 tonnes de matte-bronze. D'importants travaux d'amélioration et d'installations nouvelles ont été effectués, tant à l'usine qu'à la mine où le réseau de voie Decauville a été considérablement développé. Par ailleurs, d'anciens puits et galeries ont été remis en état et les résultats des recherches entreprises confirment pleinement les appréciations favorables qui avaient motivé l'achat de ces concessions.

La période productive est maintenant commencée, l'exploitation va s'intensifier, et on peut prévoir, d'ores et déjà, pour le second semestre de 1924, une augmentation très appréciable de la production des mattes.

Quant aux résultats techniques de l'année, ils peuvent être considérés comme satisfaisants, étant donné les circonstances défavorables qui ont marqué cet exercice. En outre, la Société a été victime d'un vol d'environ 200.000 francs, dont le compte de profits et pertes a supporté la charge.

En ce qui touche l'indemnité de guerre, réclamée par la Société, le rapport mentionne que le tribunal arbitral mixte a rendu, le 27 juin 1923, un jugement consacrant la thèse soutenue par la Société. La question va être plaidée à fond, et tout permet d'espérer que les droits incontestables de la Plakalnitza à des indemnités seront reconnus.

L'assemblée, après approbation du rapport et des comptes, a ratifié la nomination, comme administrateurs, de M. Lefeuvre-Méaulle ⁵, ministre plénipotentiaire, et de M. Ch. Poirson, administrateur de l'Association minière, et a réélu comme commissaire aux comptes la Société Fiduciaire de Paris.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juin 1924)

La production en 1923 a été de 1348 t. de mattes, provenant de 25.014 tonnes de minerais de cuivre.

Au point de vue technique, l'exercice 1923 a été marqué par de sérieux progrès. La production du cuivre noir au four à réverbère est au point, le four construit et prêt à fonctionner ; la société ne vendra donc plus des mattes, mais du cuivre, ce qui est beaucoup plus avantageux. Des essais de fabrication du sulfate de cuivre ont donné toute satisfaction. Enfin, l'étude des procédés de flottation a été poursuivie pour tirer parti des quantités considérables de minerais cuivreux à faible teneur que la société laissait perdre jusqu'ici.

Annuaire industriel, 1925 :

PLAKALNITZA (Soc. minière et industrielle de), Siège social : 118, r. des Petits-Champs, Paris, 2^e. T. Louv. 35-37 et 35-38. Ad. t. Plakanilp-Paris. Code A.Z. 3^e éd. 1903. Soc. an. au cap. de 5.000.000 de fr. Conseil d'adm. : Prés. : M. M. [en fait : L. comme Léon.] Pissard [Banque de la Seine], 51, av. Montaigne, Paris ; Adm. : MM. P[aul] Gravier, ing., 10, r. de la Néva, Paris ; A[mbroise] et N[icolas] Mavrogordato, 99, r. des Petits-Champs, Paris ; P. Mayer [Banque de la Seine], 28, place Vendôme, Paris ; R[aymond] Recouly, 6, avenue Daubigny, Paris ; G[eorges] Tanqueray, 5, r. Greffuhles, Paris ; Secrét. général à Paris : M. J. Corneloup, Ing. — Exploitation de la mine de Plakalnitza. Usine de traitement des minerais à Elisseïna (Bulgarie). Direct. général en Bulgarie : M. R. Sibille ⁶, ing. — Succursale : 28, r. Exarche Joseph, Sofia. Agence à Varne [sic : Varna ?].

Achat et vente de tous minerais et métaux. Traitement des minerais cuivreux-argentifère est plombeux-argentifères. Exportation de produits métallurgiques. (1-41993).

EN BANQUE

(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 14 mai 1925)

L'action Plakalnitza est activement traitée à 170 fr. Les 7 millions obtenus par la société à titre d'indemnité pour les dommages causés à ses usines par les Bulgares durant les hostilités, permettront à la société de reconstituer son fonds de roulement sans avoir recours à l'augmentation du capital.

⁵ Hyacinthe Lefeuvre-Méaulle (1863-1958), d'origine bretonne, comme Lagatinerie, diplomate, ancien attaché commercial en Orient. En outre administrateur de l'Entreprise Buffet et Herbelin, à Porto-Novo (Dahomey)(1926) et de sa suite, la Société des Grands Travaux africains à Conakry (Guinée), de la Compagnie centrale des étains (1928).

⁶ R. Sibille : ingénieur belge. Pendant la Première Guerre mondiale, le gouvernement bulgare avait concédé l'exploitation de Plakalnitza au ministère de la guerre prussien et expulsé le personnel étranger. Sibille avait été fait prisonnier. (C.K.)

Mines de cuivre de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juin 1925)

Cette entreprise vient de signer une série d'accords avec la Société générale de minerais, de Belgique, ayant pour objet la construction d'une usine de flottation à Plakalnitza pour le traitement des minerais de cuivre, les concentrés obtenus étant achetés par la compagnie belge.

INGÉNIEURS
NOMINATIONS
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 juillet 1925)

M. A. Spassoff, ingénieur des mines bulgare, a été nommé directeur général de la Société minière et industrielle de Plakalnitza, en remplacement de M. R. Sibille appelé au poste d'administrateur.

Intervention de la Société générale des minerais
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Societe_generale_minerais.pdf

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*Le Journal des finances*, 22 janvier 1926)

Le conseil d'administration a décidé, conformément à l'article 8 des statuts, de porter le capital social à 8 millions. Les 30.000 actions nouvelles seraient émises à 140 fr., jouissance 1^{er} janvier 1926. La moitié des titres sera offerte aux actionnaires, à raison de 3 actions nouvelles pour 10 anciennes, l'autre moitié étant réservée, d'après les accords de 1925, à la Société générale des minerais de Belgique. L'émission se ferait dans la seconde quinzaine de janvier.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*Le Journal des finances*, 29 janvier 1926)

Au mois de mai 1924, nous nous sommes déjà occupés de cette entreprise à propos de l'introduction de ses titres en Bourse. Si nos lecteurs se rapportent aux notes que nous avons alors publiées, ils pourront constater qu'elles ne traduisaient, de notre part, une opinion bien favorable, loin de là. Nous n'avons pas de peine à reconnaître que la Bourse a paru nous donner tort ; les cours ont progressé, depuis, des environs de 140 à 326 actuellement. Cependant, notre sentiment n'a pas varié et l'augmentation de capital à laquelle la société procède actuellement n'est pas faite pour le modifier.

Nous rappellerons que la « Société de Plakalnitza », qui fonctionne sous le régime des lois françaises, a été créée en avril 1920, au capital de 1 million, rapidement porté à 5 millions, en 50.000 actions de 100 francs ; elle avait pour objet de reprendre et d'exploiter un bureau d'opérations commerciales à Paris et diverses concessions minières qui lui étaient cédées par des particuliers, en l'espèce les banquiers A. et N.

Mavrogordato, qui, s'ils n'ont rien reçu à titre d'apport, ont bien dû, néanmoins, se faire payer, et largement sans doute, puisque le bilan fin 1921 comportait déjà 7 millions d'immobilisations et 4.300.000 francs de débiteurs divers.

Le domaine minier de la Société est situé en Bulgarie, tout près de la frontière bulgaro-serbe. On a dit qu'il s'agissait d'une sorte de prolongement des mines de Bor, en omettant de préciser toutefois que la distance qui sépare les deux entreprises est d'une centaine de kilomètres.... Aux concessions primitives de Plakalnitza et de Kravia (cuivre et plomb), la société a ajouté en 1923 celles de Istok, Trond et Iconomoff (cuivre) dans la région de Bourgas.

Le tableau ci-après résume les éléments principaux de la production à partir de 1921 (en tonnes) :

Exercices	Minerai de cuivre	Minerai de plomb	Mattes cuivreuses
1921	13.949	2.535	1.251
1922	24.476	3.019	1.504
1923	22.314	4.005	1.398
1924	25.866	8.047	1.430

Les résultats de 1925 ne sont pas encore connus. En tout cas, on peut constater que, jusqu'à la fin de 1924, la production n'avait enregistré aucun progrès ; dans le courant de l'année dernière, des efforts paraissent avoir été faits, il est vrai, pour la développer.

Le rapport présenté à l'assemblée du 30 juin annonçait, en effet, la conclusion d'un accord avec la Société générale des minerais pour l'installation à Elisseina d'une usine pour le traitement des minerais et pour l'achat par cette entreprise de toute la production de concentrés à des prix fixés par un barème établi en livres sterling.

Ces tentatives pour développer la production s'imposaient d'autant plus que jusque là, l'exploitation s'était, au point de vue bénéficiaire, traduits par des résultats nettement décevants comme on le verra ci-après :

Ex.	Résultats bruts	Amortiss.	Bénéf. nets	Bénéf. mis en rés. et rép.
1921	31.056	16.437	14.619	14.619
1922	750.224	658.161	92.063	92.063
1923	55.187	—	55.187	55.187
1924	205.528	200.000	5.528	5.528

Encore ces chiffres méritent-ils quelques commentaires. Nous avons indiqué plus haut que Plakalnitza entretenait à Paris un bureau « d'opérations commerciales ». Bien que le rôle de cet organisme n'ait jamais été bien défini, c'est lui, pourtant, qui a fourni le plus gros contingent des bénéfices annuels, auxquels il a contribué pour 103.000 francs en 1921, 609.000 francs en 1922, 403.000 francs en 1923 et 219.000 francs en 1924, ce qui, pour ces deux exercices, a compensé la perte laissée par l'exploitation minière, perte qui a été respectivement de 348.000 francs et 14.000 francs.

En tant qu'affaire minière, Plakalnitza a donc fourni depuis sa fondation une existence plus que médiocre et pourtant, à s'en tenir à certaines phrases contenues

dans le rapport auquel nous avons déjà fait allusion, il semble bien que l'on ait traité surtout les minerais riches. Que sera-ce lorsque l'on va s'attaquer au minerai pauvre !

On compte beaucoup, en dehors des conséquences éventuelles de l'accord avec la Société générale des minerais, sur le fait que la société, après de longs atermoiements, s'est vu, enfin, attribuer par le tribunal mixte franco-allemand l'indemnité de 198.000 liv. st. qu'elle réclamait pour ses dommages de guerre. C'est évidemment un beau chiffre mais qui devient moins impressionnant lorsqu'on sait, d'une part, que les livres sterling en question doivent être décomptés au prix de 25 fr. 20 par le gouvernement bulgare et qu'ensuite, celui-ci s'acquittera de sa dette au moyen de la remise d'obligations 6 1/2 % libellées en francs français. On ne peut pas dire que la Société de Plakalnitza va, en définitive, toucher de la monnaie de singe, mais cela y ressemble fortement. Perspective d'autant plus désagréable que sa situation financière, telle qu'elle apparaissait au bilan de 1924, était déjà très serrée, les créiteurs divers atteignant 4.300.000 francs — non compris 1.100.000 francs d'acomptes encaissés par la société sur métaux en cours de livraison — en face d'une trésorerie à peu près nulle puisque, abstraction faite des stocks et approvisionnements, les débiteurs divers ne s'élevaient qu'à 584.000 francs et les sommes en caisse et en banque à 160.000 francs. En outre, on doit redouter que le besoin urgent de disponibilités qui presse la société se trouve aggravé par les demandes de remboursement des banquiers grâce aux avances desquels elle a vécu jusqu'ici et notamment, sauf erreur, de la banque Mavrogordato. Cette demande de remboursement ne serait pas autrement surprenante s'il ne s'y joignait une circonstance qui peut paraître assez singulière. Les 30.000 actions dont l'émission se poursuit en ce moment, du nominal de 100 francs, sont offertes au prix de 140 francs. Sur ces 30.000 titres, seulement 15.000 sont réservées aux anciens actionnaires et les autres attribués — à des conditions qui n'ont pas été dites — à la Société des minerais ; car, en vertu de l'article 8 des statuts, la société n'est pas obligée, en cas d'augmentation du fonds social, de réserver aux anciens actionnaires la souscription des nouveaux titres émis. Nous venons de dire que l'on ignorait à quel prix les 15.000 titres attribués à la Société des minerais leur seraient décomptés ; en admettant que ce soit 140 fr., c'est déjà un joli bénéfice en puissance qu'elle se réserve, étant admis que les cours des actions anciennes maintiennent leur niveau ; mais, dès lors, on peut s'étonner que les banquiers de la société, qui auraient pu l'exiger, n'aient point exercé de préemption sur les 15.000 autres titres restant à souscrire ; ceci peut prêter à des interprétations diverses. Si cette abstention ne signifie pas que la banque qui a soutenu l'affaire n'a plus confiance en elle, elle paraît bien, pour le moins, indiquer qu'elle s'en désintéresse.

En définitive, Plakalnitza va avoir 80.000 actions au lieu de 50.000 à rémunérer ; elle n'aura plus le banquier fidèle qui la secondait et le produit de l'augmentation de capital va être absorbée, on peut le craindre, plus par une extinction de dette que par des emplois générateurs des bénéfices futurs.

PLAKALNITZA (Sté minière et industrielle de)
(*Le Journal des finances*, 29 janvier 1926)

Du 26 janvier au 15. février 1926 inclus, émission, à. 140 fr., de 30.000 actions nouvelles de 100 francs, jouissance 1^{er} janvier 1926 (1 action nouvelle pour 4 actions anciennes, 2 pour 8, 3 pour 10, 4 pour 14, etc., contre remise du coupon n° 1).

Société minière et industrielle de Plakalnitza

(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} mars 1926)

Cette société, dont le siège est à Paris, 99, rue des Petits-Champs, a décidé de porter son capital de 5 à 8 millions, par la création de 30.000 actions nouvelles de 100 fr., émises à 140 fr. 15.000 de ces actions sont réservées à la Société générale des minerais, société belge qui procède actuellement, de concert avec Minerais et métaux*, à l'installation aux mines de Plakalnitza d'une usine de flottation : les 15.000 autres ont été souscrites par les anciens actionnaires, à raison de trois pour dix anciennes.

(*Le Journal des finances*, 18 juin 1926)

Plakalnitza se défend assez péniblement vers 289. Les comptes de 1925 font ressortir un bénéfice de 457.625 fr. 15 contre 205.538 fr. 28 en 1924 ; compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, soit 111.306 fr. 69, le total disponible s'élève à 568.931 fr. 84. Le conseil ne proposera pas de dividende à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 30 juin.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 juillet 1926)

Le rapport du conseil souligne que l'exploitation en Bulgarie au cours de cet exercice s'est poursuivie d'une façon satisfaisante.

La production s'est élevée à 29.774 tonnes de minerais cuivreux et 8.619 tonnes de minerais plombeux, contre respectivement 25.866 et 8.047 tonnes en 1924. Le four water-jacket a travaillé pendant 351 jours. Il a été passé au four 1.138 t. de minerais de Bourgas et 28.348 tonnes de minerais de Plakalnitza, soit au total 29.486 tonnes. La production annuelle a atteint 1.756 tonnes 5 de matte cuivreuse contre 1.430 en 1924.

Le triage des minerais plombeux a donné 1.070 tonnes de minerai d'une teneur de 29 % de plomb dont 750 tonnes ont été expédiées et livrées aux acheteurs.

Les travaux de recherches se sont poursuivis normalement.

La société a acquis en Bulgarie, dans les premiers mois de 1926, un droit d'option sur cinq nouvelles concessions minières dans la région de Trn, près de Boussintzi, où on a reconnu l'existence de minerais cuivreux et plombeux paraissant très intéressants. Des travaux ont été commencés dans ce groupe de mines, dont la société peut se rendre acquéreur dans un délai de deux ans.

Annuaire Desfossés, 1927, p. 868 :

Minière et Industrielle de Plakalnitza

Conseil d'administration : Léon Pissard, P. Gravier, Lefeuve-Méaulle ⁷, A. Mavrogordato, Ch. Poirson ⁸, R. Recouly, G. Tanqueray, R. Sibille, adm.

⁷ Hyacinthe (et non « F. » Lefeuve-Méaulle (et non « Lefèvre »).

⁸ Charles Poirson (1873-1936) : marié à Blanche Oppermann. Il débute sa carrière bancaire à l'Union parisienne qu'il représente aux Caoutchoucs de Tapanoélie, aux Caoutchoucs de Sumatra, à la Socfin, à l'Association minière, à la Caisse générale de prêts fonciers et industriels, à la SICAF... Il devient administrateur en 1924 de la Banque de la Seine, puis directeur général à Paris de la Banque anglo-sud-américaine, puis (1929) administrateur de la Banque transatlantique, après reprise par celle-ci de la branche française de la précédente.

(*Le Journal des finances*, 17 juin 1927)

La Minière et Industrielle de Plakalnitza se traite à 200. Les comptes de 1926 se soldent par un bénéfice de 1.200.000 fr. environ contre 457.635 fr. l'année dernière. Il est vraisemblable qu'il n'y aura pas encore de dividende.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*La Journée industrielle*, 1^{er} juillet 1927)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1926 se soldant par un bénéfice net de 1.227.611 fr. Compte tenu du report antérieur, le disponible s'élève à 1 million 262.186 fr. Après affectation de 1 million aux amortissements, une somme de 262.186 fr. a été reportée à nouveau.

L'assemblée a ratifié la nomination de M. G. Hausser comme administrateur et réélu MM. L. Pissard, L. Dewez, P. Gravier, G. Hausser, H. Lefevre-Méaulle, A. Mavrogordato, N. Mavrogordato, Ch. Poirson, R. Recouly, R. Sibille et G. Tanqueray, administrateurs sortants.

Société minière des étains de Salamanque
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 septembre 1927)

La deuxième assemblée constitutive a déclaré définitivement constituée cette société, dont le capital est de 11.000.000 de fr.

Ont été nommés administrateurs MM. Ambroise Mavrogordato, administrateur de la Société minière et industrielle de Plakalnitza...

(*Les Archives commerciales de la France*, 3 janvier 1928)

PARIS. — Modification, — Société MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA, 87, Saint-Lazare. — Capital porté de 8:000.000 fr. à 10.000.000 fr. — 29 novembre 1927. — *Gazette des Tribunaux*.

[Augmentation de capital]
(*Le Journal des finances*, 6 janvier 1928)

Plakalnitza s'effondre de 346 à 290 et termine offerte à ce cours. La Société procède à l'émission de 230.000 actions nouvelles, ce qui porte le capital à 33 millions. Le but de cette opération serait d'acquérir le contrôle des Étains de Salamanque, de prendre des intérêts dans des mines de plomb en Espagne et de procurer des disponibilités à la société, qui deviendrait un omnium minier.

Plakalnitza (Société minière et industrielle de)
(*L'Économiste parlementaire*, 10 janvier 1928)
(*Le Journal des débats*, 15 janvier 1928)

Jusqu'au 25 janvier 1928 inclus, émission, à 140 francs, de 220.000 actions nouvelles A de 100 francs et 10.000 actions nouvelles B de 100 francs, jouissance 1^{er} janvier 1928 ; dont 50.000 A (1 nouvelle pour 2 anciennes contre remise du coupon n° 2) et 5.000 B (1 nouvelle pour 20 anciennes, contre remise du coupon n° 3), réservées aux anciens actionnaires : Paris : Banque de l'union parisienne, Société parisienne de banque, Banque anglo-sud-américaine, Banque syndicale de Paris⁹, siège social (87, rue Saint-Lazare).

Minière et Industrielle de Plakalnitza
(*Les Documents politiques*, février 1928)

L'augmentation de capital qui vient d'être close a eu pour objet d'augmenter la participation de la Plakalnitza dans les Étains de Salamanque afin d'en garder le contrôle, et dans les mines de plomb de Cabo de Gata. Cette élévation du capital à 33 millions n'est d'ailleurs qu'une première étape dans l'extension des affaires de la société qui rendra nécessaire l'augmentation du capital jusqu'à 80 millions.

En ce qui regarde les Étains de Salamanque, Plakalnitza a participé à leur création et elle y possède une importante participation. Or, une augmentation de capital votée en septembre dernier a porté le capital de Salamanque de 11 à 15 millions. Le conseil de Plakalnitza a déclaré que « les perspectives intéressantes résultant des recherches effectuées depuis un an aux mines de Salamanque l'avaient incité à s'assurer une place prépondérante dans l'affaire ».

En conséquence, il a décidé d'acquérir un paquet d'actions qui lui assure le contrôle de l'entreprise, c'est-à-dire plus de 75.000 actions Salamanque cotées actuellement aux environs de 325 francs.

Tout en restant société productrice, Plakalnitza tend à devenir un omnium minier.
(Communiqué.)

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 avril 1928)

Les comptes de l'exercice 1927 de la Société minière et industrielle de Plakalnitza, qui seront soumis à l'assemblée du 24 avril, se soldent par un bénéfice de 3.022.692 fr., en forte augmentation sur celui de 1926, soit 1.227.611 fr. Ce résultat a été obtenu en dépit de l'allure très médiocre de marché des métaux ; il prouve l'efficacité des nouveaux procédés de traitement par flottation adoptés par la société.

Doublée en juin 1927, la première installation de flottation est en voie d'être triplée, de sorte que la société se trouvera prête, avec une capacité de production accrue, à profiter largement de la reprise des métaux ; déjà, dans les conditions actuelles, elle réalise des bénéfices alors que le quart seulement de son capital actuel de 33 millions travaille dans ses mines et usines bulgares. On sait, en effet, que la société a pris

⁹ Banque syndicale de Paris : cet établissement ferme ses guichets en octobre 1931 et procède à sa dissolution anticipée. Ce qui entraîne le rachat par la CGE de l'Électro-Métallurgie de Dives, qu'il contrôlait.

récemment de nouveaux développement en Espagne dans des entreprises d'étain et de plomb aurifère.

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 26 avril 1928)

Réunis hier en assemblée ordinaire, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice 1927, faisant ressortir un bénéfice net de 3.284.879 fr. Après affectation à la réserve légale, il a été porté aux fonds d'amortissement 1.500.000 fr., aux fonds et provisions pour travaux neufs, 1 million de francs, et le report à nouveau s'établit à 633.744 francs.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE
du 24 avril 1928
(*L'Information financière économique et politique*, 10 mai 1928)

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément à l'article 46 des statuts, nous vous avons convoqués en assemblée générale ordinaire pour vous rendre compte de notre gestion et soumettre à votre approbation le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 1927.

Avant de vous exposer les résultats de l'année écoulée, nous croyons devoir vous entretenir de la situation générale de votre société qui vient de subir une profonde modification, commencée au cours de l'exercice et continuée après sa clôture.

Cette transformation a été longuement préparée par votre conseil d'administration ; déjà, dans notre rapport à la dernière assemblée générale ordinaire, nous vous avons signalé que se poursuivaient favorablement les études et les négociations en vue de réaliser le programme complémentaire de votre activité sociale.

L'article 3 de vos statuts a très largement défini l'objet de votre société ; il marque nettement, par sa rédaction, l'intention des fondateurs de ne pas se limiter exclusivement au cadre qui fut celui de votre entreprise à ses débuts.

Nous n'avons cessé de penser qu'une Société minière doit s'efforcer de donner des assises stables à sa prospérité en travaillant, à la fois, sur plusieurs métaux et dans divers pays.

En même temps que nous nous efforcions d'assurer la solidité de notre base de départ en développant nos moyens de production en Bulgarie, en les adaptant et en les perfectionnant sans cesse, nous nous sommes depuis longtemps préoccupés de rechercher les éléments et de préparer la réalisation du programme d'extension que nous jugions indispensable. Nos études ont abouti et ont conduit à la transformation dont nous voulons vous entretenir. Cette opération s'est effectuée en deux étapes. La première, préparatoire et de moindre importance, s'inscrit dans le bilan que nous vous soumettons aujourd'hui. Elle avait pour but, en portant le capital social de 8 à 10 millions de francs, d'amorcer le nouveau programme par la prise d'une participation dans la Société minière des Étains de Salamanque, tout en assurant à la trésorerie l'aisance et l'élasticité désirables.

Bien que la seconde étape, qui a augmenté le capital social de 10 à 33 millions, n'ait été réalisée qu'au début de la présente année, nous croyons répondre à votre attente en ne retardant pas d'un an nos explications sur cet événement marquant de votre vie sociale.

Cette augmentation de capital a pleinement réussi et l'empressement que les anciens actionnaires ont apporté à souscrire les actions qui leur étaient réservées est la preuve de leur confiance dans l'avenir de votre société.

L'opération a eu pour but et résultat :

1° L'achat de 66.000 actions, complètement libérées, de la Société minière des Étains de Salamanque, qui, ajoutées à la participation initiale prise par votre société, lui assurent la majorité absolue, autrement dit, le contrôle effectif de cette affaire ;

2° L'achat de la redevance statutaire de 4 % sur le prix de vente des produits de la plupart des concessions exploitées par la Société minière des Étains de Salamanque ;

3° L'obtention d'une option de deux ans sur un domaine minier intéressant, dans la province d'Almería (Espagne) ;

4° Enfin, la mise à la disposition de votre Société de capitaux liquides qui lui donnent la possibilité à la fois de poursuivre le programme établi pour la mise en valeur des affaires nouvelles et d'en entreprendre éventuellement d'autres encore.

Pour vous permettre de vous former une opinion sur l'intérêt de cet ensemble d'opérations, nous pouvons vous donner les renseignements suivants :

Société minière des Étains de Salamanque. — Cette Société, au capital de 15.000.000 de francs entièrement versé, exploite un domaine minier d'environ 2.000 hectares de superficie, dans la province de Salamanque (Espagne). La présence de minerai d'étain y est connue depuis longtemps, et d'anciens travaux montrent qu'un tonnage appréciable de cassitérite a été autrefois extrait.

Préalablement à la constitution de la Société, plusieurs missions d'ingénieurs avaient reconnu les conditions favorables dans lesquelles se présentait le gisement.

La Société minière des Étains de Salamanque s'était assuré le droit de choisir son domaine définitif, qui dépasse maintenant 2.000 hectares, dans une superficie beaucoup plus étendue. Les études et les recherches qu'elle a immédiatement entreprises ont démontré l'existence de deux zones intéressantes, et c'est en connaissance de cause que la société a exercé son choix définitif.

Les travaux de recherches ultérieure, poussés avec énergie et méthode, confirmèrent l'existence d'éléments de prospérité susceptibles de devenir vraiment exceptionnels, puisque, malgré le peu de temps écoulé et la surface relativement réduite sur laquelle ont été poussées les investigations, un tonnage de cassitérite a été, d'ores et déjà, démontré, dont l'importance et la valeur justifient le programme établi.

Votre conseil, mettant à profit ses relations, estima alors le moment venu d'assurer à votre société une situation prépondérante dans une affaire qui paraissait se présenter sous d'aussi brillants auspices, et ce, par une opération qui devint le pivot de la récente augmentation de capital.

Sans doute, il faut tenir compte des aléas que présente toute affaire de mines métalliques. Nous estimons, cependant, avoir opéré avec toute la circonspection qui s'impose en semblable matière, en ne prenant à l'origine qu'un intérêt limité que nous avons amplifié lorsque le pourcentage de risque nous a paru suffisamment abaissé.

Nous pensons avoir ainsi enrichi le portefeuille de votre société d'un élément de grand avenir, en même temps que nous lui ménagions une source de revenus à brève échéance : il faut signaler, en effet, que l'acquisition de la redevance de 4 % pourra assurer des rentrées substantielles dès que commencera l'exploitation effective.

À ce point de vue, nous pouvons vous signaler que trois puits sont en cours de fonçage et qu'il est procédé à l'édification des bâtiments nécessaires à l'exploitation et au personnel ; des accords sont passés avec une Société de distribution d'électricité qui est en mesure de fournir immédiatement et dans des conditions avantageuses la force motrice ; un matériel d'exploitation perfectionné a été commandé et sera prochainement mis en service. Enfin, les services techniques poursuivent l'étude de l'installation d'une laverie pour l'enrichissement des minerais. En un mot, toutes

dispositions sont prises pour que s'ouvre, dans le courant de cette année, la période d'exploitation productive.

La direction technique sur place est confiée à M. Asloglou ingénieur des Mines, l'ancien directeur de nos exploitations en Bulgarie qui, par la suite, dirigea pendant longtemps les mines de Balia-Karaidin.

Mines d'Almería — Le domaine minier de Cabo de Gata (province d'Almería) qui fait l'objet de l'option obtenue par votre Société, est, de longue date, réputé pour sa richesse en plomb aurifère. De nombreux filons ont été exploités par toute une série de petites entreprises locales et ont fourni un très gros tonnage de minerais à teneurs élevées. Mais, faute de moyens techniques et financiers, les exploitations n'ont pu suivre au-dessous du niveau hydrostatique les filons qui y restent encore parfaitement visibles.

La région a été étudiée récemment par quatre ingénieurs des mines connus : deux Français (dont notre conseiller technique), un Allemand et un Anglais. Leurs conclusions optimistes et concordantes nous ont déterminés à nous intéresser à cette affaire.

Notre programme, pendant la durée de l'option, peut se résumer comme suit :

1° Nous assurer de la possibilité de l'épuisement des eaux, ce qui, *a priori*, ne semble pas devoir présenter de difficultés ;

2° Démontrer la continuation des filons au-dessous du niveau hydrostatique. Ce prolongement paraît très probable aux techniciens qui estiment même, en raison du fait que la zone de cémentation n'a pas encore été atteinte, que la généralisation doit subir une amélioration en profondeur.

Si ces probabilités sont reconnues exactes, l'option sera levée, et l'exploitation suivra immédiatement par les puits existants.

Votre société a donc aussi, de ce côté, des perspectives très intéressantes, car la forte teneur en or des minerais de plomb de Cabo de Gata en rendrait l'exploitation rémunératrice, même avec des cours bas du plomb.

Avant de clore ce chapitre préliminaire, nous vous indiquons enfin que, à la faveur de l'ensemble de ces opérations, nous avons pu nous assurer la collaboration effective de groupes financiers et commerciaux dont le précieux concours viendra s'ajouter à celui que nous n'avons cessé de trouver auprès de maisons amies, lesquelles ont si efficacement étayé notre action au cours des exercices précédents. Nous avons toujours considéré, en effet, comme essentiel pour une société comme la vôtre de s'efforcer de travailler en liaison avec les organismes dont la vitalité et l'action dans la sphère qui nous intéresse peuvent avoir une influence déterminante.

Cet aperçu une fois terminé, nous en venons à l'objet précis pour lequel nous vous avoue convoqués.

Exploitation en Bulgarie. — 1926 avait été une année de transition entre l'ancien régime de la fusion exclusive des minerais cuivreux au water-jacket et la nouvelle période caractérisée par l'emploi de moyens de traitement mieux adaptés à nos divers minerais.

Les résultats de 1927 marquent les avantages que nous avons retirés de ce changement et vous serez heureux de constater qu'ils vérifient les prévisions optimistes de notre précédent rapport.

Les rendements de l'usine de flotation ont encore été améliorés. Une deuxième machine a été installée en juin 1927 et une troisième a été commandée. C'est vous dire combien nous sommes satisfaits des résultats obtenus grâce à ce procédé.

Au cours de l'année, le tonnage total des minerais traités à la flotation a été de 33.076 tonnes.

La production a été de 2.121 tonnes de concentrés zingueux et 3.271 tonnes de concentrés plombo-cuivreux.

Le water-jacket, qui fonctionne par campagnes et pour la fusion des minerais cuivreux riches, a travaillé pendant 197 jours, 12.160 tonnes de minerais ont été fondues et ont produit 1.187 tonnes de matte cuivreuse.

Nous continuons normalement les travaux d'exploitation et intensifions les recherches dans nos diverses concessions, notamment dans le groupe de Bourgas, où, grâce à l'électrification réalisée au cours de l'exercice, nous sommes en mesure d'accroître sensiblement la production. Actuellement, tous les minerais extraits sont expédiés à Elisseina. Mais le développement du tonnage démontré et l'existence d'un stock important de minerais pauvres pourra nous amener à envisager une autre solution.

D'autre part, nous avons à vous signaler l'achat ou la prise à option, au cours de l'année, d'un certain nombre de permis de recherches situés aux environs de Bourgas et dans les régions de Harmanly et de Haskovo.

Les travaux que nous y avons entrepris ont donné des indications intéressantes dans quelques-uns de ces périmètres et notamment dans le permis Aida (région de Haskovo).

Conditions générales d'exploitation. — Les cours moyens des métaux ont été en 1927 :

Cuivre : £ 62. 6. 5.

Plomb : £ 24. 7. 8 31/127.

Zinc : £ 28. 9. 10 251/508.

Étain : £ 283. 12. 10 233/50.

Argent : d 28, 1043.

Alors que les cours du cuivre ont marqué une certaine reprise, la mauvaise tenue du marché du plomb et du zinc a influencé défavorablement nos résultats. Par ailleurs, la stabilité de fait du cours du leva bulgare, de même que celle du franc, ont été un élément appréciable de sécurité et ont facilité nos diverses opérations commerciales et financières.

Bilan. — Par suite de l'émission de 20.000 actions nouvelles en novembre 1927, le capital social se trouve au bilan soumis à votre approbation, porté à 10 millions de francs.

La prime d'émission, déduction faite des frais et des droits d'enregistrement, s'est élevée à 706.411 fr. 60, que nous avons portés au Passif au poste « Provision pour Dépréciation du Portefeuille et Amortissements ».

La vente d'une partie des obligations 6 1/2 % 1923 de l'État bulgare, que nous avons en portefeuille, nous a donné une base pour chiffrer le poste « Portefeuille » au 31 décembre 1927. Sa valeur a été fixée à 4.952.350 francs, la différence, par rapport au mode d'évaluation antérieur, ayant été compensée par le poste « Provision pour Dépréciation du Portefeuille et Amortissements ».

Estimant que ce dernier poste ne conserve plus de raison d'être, nous avons décidé de passer son solde, qui est 6.014.088 fr. 34 au compte « Amortissements ».

À l'actif, les immobilisations s'élèvent à 11 millions 200.374 fr. 21.

L'augmentation de 9.342.748 fr. 08 est due, entre autres motifs, aux travaux neufs effectués dans nos diverses concessions et à l'installation d'une deuxième machine de flotation.

En regard, au passif, vous trouverez des amortissements pour une somme de 10.229.938 fr. 90. L'augmentation de 8.006.534 fr. 84 qui apparaît à ce poste se décompose comme suit (fr.) :

Affectation sur les bénéfices de l'exercice 1926

1.000.000 00

Affectation aux amortissements en 1927 390.846 60
Virement du compte « Provision pour Dépréciation du Portefeuille et
Amortissements » 6.614.688 34
Soit 8.005.534 94

À l'actif, le poste « Disponibilités », est porté à 4.231.310 fr. 83, soit en augmentation de 3 millions 314.752 fr. 40 sur l'exercice antérieur.

Au passif, au contraire, le poste « Crédeurs divers » est ramené à 266.603 fr. 12, au lieu de 1.187.532 fr. 85.

Résultats financiers. — L'exercice 1927 se solde par un bénéfice de 3.022.692 fr. 64.

Sur ce montant, 5 % sont à affecter à la réserve légale, soit 151.134 63

Le reliquat, soit 2.871.538 01

auquel vient s'ajouter le report à nouveau de l'exercice précédent qui est de 289.186 45

forme un total disponible de 3.133.744 46

Nous vous proposons d'affecter au fonds d'« Amortissements » 1.500.000

à un fonds « Provision pour travaux neufs » 1.000.000 00

et de reporter à nouveau, le solde, soit 633.744 49

Si vous adoptez notre manière de voir, le poste « Amortissements » se trouvera porté à 11 millions 729.938,20. contrebalançant, avec un excédent de quelques milliers de francs, le total des postes de l'actif « Immobilisations » et « Matériel et Outillage ».

Conseil d'administration. — En vertu de l'article 26 des statuts, nous avons été heureux d'appeler à siéger au conseil d'administration de votre société MM. J. Goyard, E. Lubovitch ¹⁰ et D. de Vulitch ¹¹, dont la collaboration sera particulièrement précieuse à votre société. Nous vous prions de bien vouloir ratifier ces nominations.

D'autre part, conformément à l'article 25 des statuts, nous avons procédé au tirage au sort de deux administrateurs sortants, qui sont MM. G. Hausser et R. Sibille.

Nous proposons, à nouveau, leur nomination pour une durée de six années.

Commissaires des comptes. — Nous vous proposons de réélire, comme commissaire des comptes pour 1928, la Société fiduciaire de Paris.

Personnel. — En conséquence du développement pris par notre société, nous avons été amenés à organiser à notre siège social un bureau technique à la tête duquel nous avons placé M. A. Counas, ingénieur civil des Mines, qui a dirigé plusieurs affaires minières de notre groupe : depuis une trentaine d'années, certains de vos administrateurs ont pu le suivre et l'apprécier, et nous avons été heureux d'assurer à votre société la collaboration d'un technicien aussi expérimenté. C'est sous la direction de M. A. Counas — lequel a travaillé dans des mines d'étain en Bolivie et dirigé les mines de plomb de Balia — que seront conduits les travaux d'installation et de mise en valeur des mines de Salamanque et d'Almería.

Nous ne pouvons, une fois de plus, que renouveler à tout notre personnel les félicitations qu'il mérite par la qualité des services qu'il rend à votre société.

Nos remerciements iront particulièrement à notre directeur général en Bulgarie, M. A. Spassoff, qui ne cesse de nous donner des preuves d'intelligente activité.

¹⁰ Eugène Lubovitch : de la Compagnie franco-américaine des métaux (Coframet).

¹¹ Nicolas Pierre Paul de Duchan (Douchan, Douschan) de Vulitch (Wullitch) : né à « Ocrocani » (?) (Russie) le 29 juin 1871. Fils de Pierre Nicolas de Vulitch, consul général de Turquie à Paris, officier de la Légion d'honneur, et de Félicie Kaiffe (Félicité Cociffi). Frère d'Antoine Wladimir de Vulitch (Raguse, 18 janvier 1876). Ingénieur de l'École des mines de Paris (1895). Fondateur (1910) et président des Charbonnages d'Ekatherine (Donetz), fondateur avec son frère de La Division Foncière : vente par étages (1913) ; administrateur des Soudières du Donetz (1913), du Réseau aérien transafricain (dc. 1920), de l'Union générale coopérative (déc. 1921), de la Société industrielle et commerciale pour l'Asie : construction et exploitation d'abattoirs (oct. 1922), des Établissements Nozal : négoce métallurgique (1923-1924), de la Société York : agriculture (1925), de la Société minière et industrielle de Plakalnitza (1928), y représentant les Charbonnages d'Ekatherine jusqu'à son éviction en 1930.

Enfin, nous avons l'agréable devoir de souligner la collaboration particulièrement dévouée de notre collègue, M. R. Sibille. Grâce à sa profonde connaissance de nos affaires en Bulgarie, il nous donne les conseils et le concours les plus éclairés, tant au point de vue technique que commercial. Nous lui adorerons ici nos meilleurs remerciements.

BILAN DE L'EXERCICE 1927
au 31 décembre 1927

ACTIF		
Frais de constitution :	60.884 70	
Amortissement :	60.884 70	p. mémoire
Frais de premier établissement :	21.301 01	
Amortissement :	21.301 01	p. mémoire
Immobilisations :		
Concertions, bâtiments, machineries, gros outillage et gros travaux de premier établissement		11.200.374 21
Matériel et outillage		
Mobilier, matériel roulant, écurie, instruments de géométrie, petit outillage, pharmacie et laboratoire		515.716 88
Valeurs à réaliser		
Approvisionnements divers		1.195.??? 27
Minerais divers		1.145.373 67
Produits finis en stock		210.066 37
Produits finis en cours d'expédition		614.966 67
Débiteurs divers		555.740 15
Disponibilités :		
Caisses, banques et correspondants		4.231.310 83
Portefeuille-titres		4.252.350 00
		23.981.779 13
PASSIF		
Capital		10.000.000 00
Réserve légale		140.356 72
Amortissements		10.229.938 26
Créditeurs divers		266.603 19
Profits et pertes		3.284.879 09
		<u>23.981.779 13</u>

COMPTE DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	

Solde bénéficiaire	3.264.879 09
	3.264.879 09
CRÉDIT	
Report de l'exercice précédent	262.186 45
Résultats de l'exercice	3.029.699 64
	3.264.879 09

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

.....
Paris, le 2 avril 1928.

Le commissaire aux comptes :

Société Fiduciaire de Paris.

Signé : TENOT

RÉSOLUTIONS

.....

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA (*La Cote de la Bourse et de la banque*, 11 mai 1928)

Cette société constituée à Paris en 1920 a repris diverses concessions minières en Bulgarie dont la principale, celle de Plakalnitza, est située sur la grande faille de Bor. Elle exploite également les mines de Bravia, Olovnick, Burgas, qui contiennent des minerais de cuivre et de plomb argentifère, ainsi qu'une usine de traitement située à Ellisseina. En 1924, le conseil d'administration a adopté un nouveau mode de traitement dit de flottation « qui permet, en supprimant l'emploi du coke, d'utiliser les minerais à basse teneur jusqu'ici délaissés. La société, qui a augmenté son capital à plusieurs reprises au fur et à mesure de l'aménagement et de l'extension de ses concessions, vient de le porter récemment à 33 millions de francs, chiffre actuel. Cette augmentation ayant pour but l'acquisition d'importantes participations minières en Espagne, a mis à la disposition de la Société les capitaux nécessaires pour poursuivre la mise en valeur de ses exploitations et, éventuellement, de s'intéresser dans d'autres entreprises. Les résultats du dernier exercice auraient permis de distribuer un dividende, mais le conseil a estimé plus prudent d'affecter les bénéfices au compte de prévoyance et aux amortissements qui dépassent maintenant les immobilisations.

La semaine financière
[Introduction sur le marché à terme]
(*Le Temps*, 14 mai 1928)

Plakalnitza a été l'objet d'un courant d'affaires très actif et termine sur une note de grande fermeté à 516, le marché étant stimulé par la perspective de son introduction

sur le marché à terme qui aura lieu demain lundi. Par ailleurs, la société possède en portefeuille 76.000 actions Étains de Salamanque, dont la vive hausse valorise ainsi son portefeuille dans une forte proportion.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*Le Journal des finances*, 18 mai 1928)

La Société minière et industrielle de Plakalnitza, dont les méthodes de gestion ont pu prêter, il y a quelques années, à d'assez sévères critiques, paraît avoir évolué depuis dans des conditions qui permettent de modifier l'opinion que l'on était fondé primitivement d'émettre au sujet des perspectives d'avenir de cette entreprise.

Le domaine primitif de la Société se composait des concessions de Plakalnitza (225 hectares), de Kravia (300 hectares). En 1923, un nouveau groupe de concessions a été acquis dans la région de Bourgas ; il s'y est ajouté, depuis, plusieurs options ou permis de recherches dans diverses régions.

La mine de Plakalnitza, principal centre de l'exploitation en Bulgarie, est située sur la grande faille de Bor, à une centaine de kilomètres au sud-est des mines de Bor situées en Serbie, près de la frontière bulgare. Le gisement contient des minerais de cuivre et de plomb argentifère. La mine est reliée par câbles aériens à la ville d'Elisseina, où est installée, près de la station du chemin de fer, l'usine de traitement des minerais.

L'usine d'Elisseina comprend tout le matériel nécessaire au traitement des minerais. Depuis 1924, la société y applique les nouvelles méthodes dites de « flottation » ; en juin 1925, un accord a été conclu avec la Société générale des minerais (de Belgique) comportant d'une part l'installation, à Elisseina, d'une usine pour le traitement des minerais d'après les procédés de la Mineral Separation, de Londres, d'autre part, l'achat, par la Société générale des minerais de toute la production de concentrés, à des prix fixés par un barème établi en livres sterling.

L'usine de flottation a été mise en marche au mois de juillet 1926 et, en parcourant le tableau ci-après, on verra que le nouveau système de traitement des minerais a eu des conséquences très favorables sur les résultats de l'exploitation :

Ex.	M a t i è r e s cuivreuses	Concentrés zingueux	Concentrés plb- cuiv.	Bénéfices nets
	(en tonnes)			(en fr.)
1921	1.251	—	—	31
1922	1.514	—	—	750
1923	1.348	—	—	55
1924	1.430	—	—	206
1925	1.757	—	—	258
1926	1.503	923	1.723	1.228
1927	1.187	2.121	3.271	3.023

Le capital de Plakalnitza, augmenté à diverses reprises, est actuellement de 33 millions ; il est représenté par 320.000 actions A de 100 francs qui se traitent toutes en

coulisse, à terme et au comptant, sous la même rubrique, et 10.000 actions B à droit de vote plural. Le conseil est autorisé à le porter jusqu'à 80 millions.

Le produit de la dernière augmentation du fonds social, qui a porté celui-ci de 10 millions à son chiffre actuel, a permis à la société : 1° de prendre un important intérêt dans la Société des Étains de Salamanque (dont elle possède 66.000 actions ce qui lui en donne le contrôle absolu) ; 2° de s'assurer une option sur le domaine minier de Cabo de Gata (plomb aurifère) situé dans la province d'Almeria, en Espagne. Des accords spéciaux ont été passés, à ce sujet, avec la Compagnie franco-américaine des métaux [Coframet (Lubovitch)] et avec la Compagnie des charbonnages d'Ekatherine [Vulitch].

La Société minière et industrielle de Plakalnitza, tout en poursuivant la mise en valeur de son domaine propre, tend ainsi à s'orienter vers le rôle d'omnium minier, et cela en participation avec des groupes de premier plan. Sa situation financière, telle qu'en résultait du dernier bilan, soumis à l'assemblée du 24 avril, était satisfaisante ; bien que le produit, de la dernière augmentation du capital ne figurât pas dans les comptes, la trésorerie était abondamment pourvue. L'ensemble des immobilisations est à peu près intégralement amorti

La Société de Plakalnitza, qui paraît avoir franchi la période toujours ingrate des débuts, et qui surtout semble aujourd'hui disposer d'éléments qu'on pouvait primitivement lui reprocher de n'avoir pas su s'assurer, doit pouvoir désormais se développer dans des conditions régulières ; au point de vue boursier, l'admission récente des titres aux négociations à terme est également un facteur sur lequel il faut compter, car il leur permettrait de mieux profiter d'un réveil éventuel du groupe des valeurs métalliques.

CHARBONNAGES D'EKATHERINE
(*Le Journal des débats*, 4 juillet 1928)

... Le principal effort porte sur le développement de l'actif minier en Espagne. Le conseil a estimé devoir s'associer, pour sa mise en valeur, à d'autres groupements et a passé, à cet effet, des accords, notamment avec la Minière et Industrielle de Plakalnitza. Il en est résulté une large participation d'Ekatherine dans l'augmentation du capital de cette société, avec, en contrepartie, une option donnée à Plakalnitza sur des mines dans la province d'Almeria.

À l'assemblée, il a été précisé que la transaction avec Plakalnitza portait sur 55.000 titres, au prix de revient de 140 francs l'un.

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 15 novembre 1928)

Le marché de cette valeur se ranime ; on a, aujourd'hui, traité beaucoup de primes à toutes échéances. Cette valeur, qui a déjà valu couramment 550 fr. il y a quelques mois, ne peut rester indifférente à la hausse du cuivre, hausse qui atteint, aujourd'hui, £ 12, par rapport au cours moyen de l'année 1927. L'avance des cours du métal est d'autant plus intéressante pour Plakalnitza que la production est, et surtout va être, augmentée à la suite des résultats obtenus dans le district d'Economoff.

Annuaire Desfossés, 1929, p. 921 :
Minière et Industrielle de Plakalnitza

Conseil d'administration : Léon Pissard, L. Dewez ¹², P. Gravier, Lefeuve-Méaulle, A. Mavrogordato, N. Mavrogordato, Ch. Poirson, R. Recouly, G. Tanqueray, G. Hausser ¹³, R. Sibille, J. Goyard, E. Lubovtch, D. de Vulitch.

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 6 février 1929)

Nous apprenons de source sûre que cette société vient de signer un contrat d'amodiation des six concessions de plomb aurifères déjà amodiées par Aguilas, qu'elles complètent au point de vue gîte dans la région de Cabo de Gata (Espagne)

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 8 février 1929)

Les conséquences de la hausse du cuivre devraient être également heureuses pour cette affaire, dont le solde bénéficiaire de 1928 ferait, dit-on, ressortir un progrès marqué sur celui de l'exercice précédent qui s'élevait à 3.022.602 francs. Le conseil continuera sa politique d'amortissement des immobilisations.

Ékathérine
(*Le Journal des finances*, 17 mars 1929)

... on sait que la Société a pris, dans l'augmentation de capital de Plakalnitza, une participation de l'ordre de 55.000 actions...

Compagnie des charbonnages d'Ekatherine
(*Le Temps*, 29 avril 1929)

[...] La Compagnie d'Ekatherine s'est intéressée surtout à la province d'Almeria, région riche en minéraux de toutes sortes et d'un accès facile par ses ports méditerranéens. Limitée d'abord, l'exploitation de ses concessions permit à la compagnie de reconnaître la teneur des minerais extraits. Ceux-ci, vendus à la Société Peñarroya, ont révélé, suivant les bulletins de vente, une teneur constante de 50 % de plomb et de 30 grammes d'or en moyenne par tonne de concentré. Devant les résultats obtenus, la société jugea prudent de s'associer à de puissants groupes financiers, et miniers. C'est ainsi que des accords furent passés, en 1927, avec la société Plakalnitza, dont l'activité s'exerce dans divers pays et sur divers métaux : cuivre, plomb, zinc, étain, argent, or. Ces accords aboutirent à une large participation dans l'augmentation de capital de cette société participation de 55.000 actions, avec, comme contre-partie, une option donnée sur une partie des gisements de Cabo de Gata. Cette option n'a plus

¹² L. Dewez : représentant probable des intérêts belges.

¹³ Gaston Hausser (1877-1963), futur président-administrateur-directeur de la Cie minière de l'Oubanghi oriental. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/afrique-equatoriale/CMOO.pdf

aujourd'hui qu'une année à courir. Les travaux et les installations de matériel pour la reconnaissance des filons se poursuivent. [...]

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des finances*, 3 mai 1929)

Le 29 avril, les actionnaires ont approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1928, se soldant en bénéfice net de 5.151.537 fr., compte tenu du report antérieur de 633.744 fr.

Voici la répartition décidée : réserve légale, 225.880 fr. ; amortissements, 4 millions ; report à nouveau, 925.618 fr.

En Bulgarie, la préparation des gisements de Bourgas, d'une teneur de 6 à 7 % de cuivre, et l'installation d'un troisième atelier de flottation ouvrent la voie à une augmentation sensible de la production de métal.

En Espagne, les travaux de recherches ont été poursuivis activement dans la région d'Almeria, où la société a pu amodier toute une série de concessions, qui doublent, et au delà, la surface du domaine faisant l'objet de l'option qu'elle détient à Cabo de Gata.

Le rapport indique également, en ce qui concerne la situation financière, que la Société avait, en fin d'exercice, 16.146.410 fr. en caisse et seulement 307.801 fr. de passif envers les tiers, ce qui lui permet de mener à bien les développements entrepris.

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Temps*, 6 mai 1929)

L'assemblée ordinaire du 29 avril a approuvé les comptes de l'exercice 1929, faisant apparaître un bénéfice net de 4.517.793 fr. contre 3.022.692 fr. pour 1929. Compte tenu du report antérieur, le solde disponible s'établit à 5.151.537 fr. contre 3.284.879 fr.

Il a été affecté 225.889 fr. à la réserve légale, 4 millions aux amortissements et la solde, soit 925.648 fr., a été reporté à l'exercice 1929.

Le rapport du conseil fait remarquer qu'au cours de cet exercice, la société a franchi une étape importante dans la réalisation de son programme d'extension.

« En Bulgarie, dit le rapport, les résultats obtenus confirment pleinement les prévisions antérieures.

Le fait nouveau et particulièrement intéressant à signaler réside dans les découvertes faites au secteur de Bourgas, où les travaux ont démontré que les nombreux filons dont cette région est parsemée (et que les anciens avaient exploités seulement en surface) se continuent en profondeur et y deviennent plus régulièrement minéralisés, avec des teneurs de 6 à 7 % de cuivre. Ces filons ont été attaqués principalement dans les districts de Economoff, Istok, Kourou-Tchechmé et Bakarlik.

Notre direction a intensifié son effort dans ces régions dont la mise en valeur permettra certainement d'augmenter, dès l'exercice en cours, notre production de cuivre.

Nous pouvons désormais espérer que le secteur de Bourgas connaîtra un avenir aussi brillant que celui de Plakalnitza dont l'exploitation dure depuis un quart de siècle et dont les stocks de minerais visibles représentent actuellement, à eux seuls, une réserve assurée de l'ordre de 150.000 tonnes.

Notre direction continue à perfectionner ses méthodes d'exploitation minière, particulièrement par l'emploi de plus en plus étendu des moyens de perforation mécanique. Les plus grands soins sont également apportés au bon aménagement des chantiers et à leur aération, en vue d'obtenir de la main-d'œuvre le maximum de rendement.

Le travail à l'usine de flottation a été encore amélioré par l'installation d'une troisième machine mise en marche au mois de juillet dernier.

Au cours de l'année, cet atelier a traité 33.700 tonnes de minerais divers qui ont produit 5.453 tonnes de concentrés, dont 1.063 tonnes de plombo-cuivreux, 2.213 de plombes et 2.177 de zingueux.

Le water-jacket a, comme précédemment, travaillé par périodes, formant un total de 132 jours ; le lit de fusion s'est élevé à 14.890 tonnes qui ont produit 1.172 tonnes de mattes cuivreuses. »

En ce qui concerne les mines d'Almeria [Espagne], le rapport indique que par divers accords, notamment avec la Compagnie d'Aguilas*, la société a amodié toute une série de concessions qui doublent, et au delà, la surface du domaine faisant l'objet de l'option détenue sur la région de Cabo de Gata.

Pour les Étains de Salamanque [Espagne], les travaux ont été poursuivis dans quatre secteurs différents et ont démontré l'existence de tout un réseau minéralisé dont l'étude se poursuit méthodiquement,

PLAKALNITZA

(*Le Journal des finances*, 10 mai 1929)

L'exercice 1928, dont les comptes ont été approuvés à l'unanimité par l'assemblée du 29 avril, a laissé à cette société des résultats importants, non seulement par le chiffre des bénéfices (4.517.793 fr.), mais surtout par l'intervention d'un certain nombre de facteurs favorables : la reprise du cuivre, l'établissement de contrats de vente de concentrés plus avantageux, la découverte à Bourgas de filons à 6 ou 7 % de cuivre, l'augmentation immédiate de production de métal en résultant ; enfin, l'avance rapide des travaux dans les gisements espagnols de Cabo de Gata et de Salamanque. dont les indications favorables se sont précisées. Au point de vue financier, l'année 1928 s'est terminée pour Plakalnitza par un bilan des plus satisfaisants : toutes les immobilisations sont amorties, des réserves constituées, et la société, sans aucune dette, possède plus de 18 millions de disponibilités immédiates. Tout ceci, comme l'a déclaré le président, laisse augurer favorablement de son avenir.

Mines et minerais

(*Le Temps*, 24 juin 1929)

... Mines et minerais détient en portefeuille de nombreuses participations qui, tour à tour, sont appelées à prendre rang parmi les éléments productifs de l'actif. Citons, entre autres, la Société de gestion minière*, appelée à devenir un holding important sous l'action conjuguée de Mines et minerais et de Plakalnitza.

Minière et Industrielle de Plakalnitza

(*Les Documents politiques*, décembre 1929)

L'assemblée ordinaire, tenue le 29 avril, sous la présidence de M. Léon Pissard, président du conseil d'administration, a approuvé les rapports et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1928, se soldant par un bénéfice net de 5 millions 151.537 francs, compte tenu du report antérieur de 633.744 francs.

Voici la répartition décidée : réserve légale, 225.889 francs ; aux amortissements, 4 millions de francs ; report à nouveau, 920.648 francs.

MM. P[aul] Gravier et N[icolas] Mavrogordato, administrateurs sortants, ont été réélus.

Dans son rapport, le conseil expose que l'année 1928 a marqué une importante étape dans le développement de la société.

En Bulgarie, la préparation des gisements de Bourgas, tenant 6 à 7 % de cuivre, et l'installation d'un troisième atelier de flottation, ouvrent la voie à une augmentation sensible de la production de métal.

En Espagne, les travaux de recherches ont été poursuivis très activement dans la région d'Almeria, où la société a pu amodier toute une série de concessions, qui doublent, et au delà, la surface du domaine faisant l'objet de l'option qu'elle délient à Cabo de Gata.

PLAKALNITZA

(*Le Journal des débats*, 15 février 1930)

On assure que les résultats de l'exercice 1929 seraient du même ordre que les précédents, qui atteignaient environ 4 millions et demi, et n'avaient donné lieu à aucune répartition.

ÉTAINS DE SALAMANQUE

(*Le Journal des débats*, 18 mars 1930)

L'assemblée extraordinaire tenue le 15 courant a voté l'augmentation du capital de 15 à 20 millions de francs et a décidé de porter le nombre des parts de 20 à 40.000. Cette double opération est consécutive aux accords intervenus avec Plakalnitza. Le conseil a été autorisé, d'autre part, à porter éventuellement le capital jusqu'à 100 millions de francs.

Étains de Salamanque

(*Le Temps*, 18 mars 1930)

L'assemblée extraordinaire du 15 mars a voté l'augmentation du capital par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 francs qui seront attribuées, avec les 20.000 parts nouvelles dont l'assemblée a également voté la création, à la Société minière et industrielle de Plakalnitza, en rémunération d'apports.

L'assemblée a en outre voté l'élévation à 100 millions de la limite jusqu'à laquelle le conseil est autorisé à augmenter le capital ; elle a enfin décidé de changer la raison sociale actuelle pour celle : « Compagnie péninsulaire des étains ».

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*La Journée industrielle*, 29 juin 1930)

L'assemblée ordinaire, tenue hier, a approuvé les comptes de l'exercice 1929 se soldant par un bénéfice de 4.023.596 fr., non compris le report antérieur de 925.648 fr. Une somme de 2 millions a été affectée aux amortissements. Après prélèvement pour la réserve légale, le solde, soit 2.483.299 fr., a été reporté à nouveau.

MM. A. Mavrogordato et G. Tanqueray, administrateurs sortants, ont été réélus. L'assemblée a donné quitus de leur gestion à MM. D. de Vulitch et L. Dewez, administrateurs démissionnaires.

Société industrielle et minière [*sic : et inversement*] de Plakalnitza
(*Le Temps*, 1^{er} juillet 1930)

L'assemblée générale ordinaire tenue le 28 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1929 faisant ressortir un solde à répartir de 4.670.544 francs.

Après divers amortissements et affectations, il a été reporté à l'exercice en cours une somme de 2.483.299 francs.

LÉGION D'HONNEUR
Ministère du commerce et de l'industrie
(*Journal officiel de la République française*, 14 août 1930, p. 9432)

Chevaliers

Mavrogordato (Ambroise-Théodore), industriel à Paris ; 28 ans de pratique industrielle.

CRISE MONDIALE
ARRÊT DES EXPLOITATIONS MINIÈRES

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 17 juin 1931)

Les résultats de l'exercice 1930 font ressortir une perte de 1.495.509 fr., contre un bénéfice disponible de 4.670.544 fr. pour l'exercice 1929. Le report antérieur bénéficiaire de 2.483.299 fr. amortit cette perte et permet de reporter à nouveau un solde créditeur de 778.783 fr.

SOCIÉTÉ MINIÈRE et INDUSTRIELLE de PLAKALNITZA
(*L'Information financière, économique et politique*, 1^{er} juillet 1931)

L'assemblée ordinaire du 29 juin a approuvé les comptes de l'exercice 1930, faisant ressortir une perte de 1.495.509 fr. 68 qui, compte tenu également des impôts pays sur les bénéfiques de 1929, ramène le solde créditeur du compte de profits et pertes de l'exercice précédent, qui avait été reporté, à 778.783 fr. 02.

MM. Lefeuvre-Méaulle et Recouly, administrateurs sortants, ont été réélus.

La quantité de minerai traité au four Water-Jacket n a été que de 16.210 tonnes et celle passée à l'atelier de flottation de 16.946 tonnes 500. Les produits obtenus et livrés ont été 1.418 tonnes 170 de matte cuivreuse, 963 tonnes de concentré plombo-cuivreux, 392 tonnes 700 de concentrés plumbeux, 111 tonnes 900 de concentré cuivreux, et 605 tonnes 800 de concentré à griller.

En outre, divers travaux de recherches, de prospection et de mise en valeur des installations nouvelles ont été entrepris, qui portent le compte « Immobilisations », à 19.281.105 fr. 64.

Achille Georgiadès, ingénieur-conseil
www.entreprises-coloniales.fr/empire/Malfidano_Georgiades.pdf

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Temps*, 1^{er} juillet 1932)
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 10 août 1932, p. 526)

Les comptes de 1931, qui se sont soldés par une perte de 208.114 fr. ramenant le solde créditeur antérieur à 570.638 francs, ont été approuvés par l'assemblée du 30 juin.

Annuaire Desfossés, 1933, p. 997 :

Léon Pissard, président ; Achille Georgiadès, Ambroise Mavrogordato, Charles Poirson Eugène Lubovitch, Gaston Hausser, Georges Tanqueray, J. Govard, Lefeuvre-Méaulle, Nicolas Mavrogordato, Paul Gravier, R. Recouly, adm.

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 10 juin 1933)

Les comptes de 1932, qui seront présentés à l'assemblée du 29 juin, font ressortir une nouvelle perte de 197.766 francs contre 208.144 francs pour 1931. Le conseil proposera à l'assemblée d'amortir la perte par prélèvement sur le reliquat antérieur, qui sera ramené de 570.638 fr. à 372.872 francs.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Temps*, 30 juin 1933)

Les comptes de 1932 se soldant par une nouvelle perte de 197.766 francs, amortie par prélèvement sur le reliquat antérieur, ont été approuvés par l'assemblée du 29 juin.

SOCIÉTÉ MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 21 mars 1934)

L'exploitation étant restée suspendue en 1933, les comptes feront, comme l'an dernier, apparaître un déficit représentant les frais généraux et charges financières de l'exercice. Ce débit sera vraisemblablement du même ordre que le précédent, qui s'était chiffré à 197.766 francs.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 5 juin 1934)

Les comptes de 1933 se soldent par un débit de 146.990 fr. contre un autre déficit de 197.766 fr. en 1932. Cette perte se trouvera amortie par prélèvement sur le reliquat créditeur antérieur se chiffrant à 372.872 fr. ainsi ramené à 225.881 francs.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 6 juillet 1934)

L'assemblée du 4 juillet a approuvé les comptes de l'exercice 1933, qui se soldent par une perte de 146.990 fr., ramenant le report antérieur à 225.881 francs.

Le rapport du conseil mentionne que le désarroi qui a continué de régner sur le marché des métaux au cours de l'année 1933, n'a pas encore permis d'envisager la remise en marche des entreprises minières de la société.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 8 juin 1935)

L'exercice 1934, dont les comptes seront présentés à l'assemblée du 28 juin, fait apparaître une perte nouvelle de 114.956 fr. contre 146.991 fr. en 1933.

Plakalnitza
(*Le Journal des finances*, 31 janvier 1936)

PLAKALNITZA s'échange à 8 fr. L'exercice 1935 se soldera par une nouvelle perte, l'exploitation des mines de Bulgarie, d'Espagne, du Portugal n'ayant pas encore été reprise et n'étant même pas envisagée.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 17 juin 1936)

L'exercice 1935 se solde par une nouvelle perte de 93.144 fr. contre 114.950 fr. pour 1934.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 21 juillet 1936)

L'assemblée ordinaire du 17 juillet 1936 a approuvé les comptes de l'exercice 1935, se soldant par une perte de 93.144 fr. qui vient en réduction du report bénéficiaire antérieur, qui se trouve ainsi ramené à 17.786 fr.

Le rapport signale que l'amélioration qui s'est produite sur le marché du cuivre n'a pas encore été suffisante pour envisager une reprise de l'exploitation.

Annuaire Desfossés, 1937, p. 1095 :

Léon Pissard, président ; Paul Gravier, Ambroise Mavrogordato, Nicolas Mavrogordato, R. Recouly, Georges Tanqueray, Gaston Hausser, Eugène Lubovitch, Achille Georgiadès.

Commissaire des comptes : MM. Chalvi, et Farrell O'Reilly.

PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 9 avril 1937)

À l'issue de l'assemblée annuelle convoquée pour le 30 avril, aura lieu une assemblée pour : 1° unification des actions A et B ; 2° réduction du capital par remboursement d'une somme en espèces aux actionnaires et amortissement d'actif ; 3° augmentation du capital.

Plakalnitza
(*Le Journal des finances*, 16 avril 1937, p. 369)

Les actionnaires sont convoqués pour le vendredi 30 avril, au siège social, 87, rue Saint-Lazare, à Paris.

À 10 heures, en assemblée ordinaire pour approuver les comptes de l'exercice 1936.

À 10 h. 1/2, en assemblée extraordinaire, pour statuer sur l'unification des actions A et B ; une réduction du capital, tant par remboursement d'une somme en espèces aux actionnaires que par amortissement d'actif ; une augmentation du fonds social et, enfin, sur la mise en harmonie des statuts avec la législation en vigueur.

À 11 heures, en assemblées spéciales des propriétaires d'actions A et des propriétaires d'actions B pour ratifier les décisions prises par l'assemblée générale extraordinaire.

*
* *

Dépôt des titres au porteur cinq jours au moins avant la date de la réunion à la Banque de l'union parisienne.

Plakalnitza
(*Le Journal des finances*, 25 juin 1937)

L'assemblée générale ordinaire et les assemblées extraordinaires ont été tenues le 23 juin, sous la présidence de M. [Léon] Pissard.

D'une part, l'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1936. D'autre part, les assemblées extraordinaires ont approuvé les propositions du Conseil comportant notamment la réduction du capital social de 33.000.000 de francs à 6.600.000 fr. Le conseil a été autorisé à porter ce capital réduit jusqu'à concurrence de 33.000.000 de francs, en une ou plusieurs fois et suivant les modalités dont il a été laissé juge.

Le droit de souscription préférentiel sera, conformément à la loi, réservé aux actionnaires. Le vote plural des actions B a été supprimé, de sorte qu'il n'y a plus qu'une seule catégorie d'actions, jouissant des mêmes droits.

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 1^{er} juillet 1937)

Cette entreprise à capitaux français, qui possède une mine et une fonderie de cuivre en Bulgarie, est en sommeil depuis la crise. À l'heure actuelle, elle est en voie de réorganisation financière pour tenter une reprise de l'activité sociale sur des bases nouvelles, c'est-à-dire en écoulant dans le pays même de production, grâce à des droits de protection, le cuivre produit par les gisements.

MINIÈRE ET INDUSTRIELLE DE PLAKALNITZA
(*Le Journal des débats*, 4 septembre 1937)

Le remboursement de 6 francs par action, décidé par l'assemblée extraordinaire du 23 juin dernier, sera effectué à partir du 10 septembre.

PLAKALNITZA
(*Le Journal des finances*, 10 septembre 1937)

À partir du 15 octobre 1937, les 66.000 actions nouvelles, numéros 1 à 66.000 (titres marron sur fond gris verdâtre, coupon n° 1, attaché), représentant le capital actuel de la société, seront inscrites à la Cote au comptant [à la] place de ses 320.000 anciennes actions « A ».

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*L'Écho des mines et de la métallurgie*, 20 novembre 1937)

Contrairement à certaines informations publiées par des journaux bulgares, l'exploitation n'a pas été reprise. Les conditions actuelles du marché financier ne se

prêtent pas à la réalisation d'une augmentation de capital qui fournirait le fonds de roulement nécessaire.

Annuaire industriel, 1938

PLAKALNITZA (Soc. Minière et Industrielle de), Siège social : 87, r. St-Lazare, Paris, 9^e. T. Louvre 38-37 et 62-37. Ad. t. Plakanilp-118-Parig. Code A.Z. 9^e éd. 1903. Soc. an. cap. 33.000.000 fr. — Cons. d'adm. : Prés. : M. L[éon] Pissard ; Administr. : MM. L. Dewez, J[oseph] Goyard ¹⁴ [+ 1937], P[aul] Gravier, G. Hausser [Minière de l'Oubangui oriental (CMOO)], F. Lefeuvre-Méaulle, E. Lubovitch, A[mbroise] Mavrogordato, N[icolas] Mavrogordato, Ch. Poirson, R. Recouly, R. Sibille, G. Tanqueray, D. de Vulitch. Secr. génér. : M. G. Ronchain. — Exploitation à Bourgas. Usine à Elisseïna (Bulgarie).

Achat et vente de minerais et métaux. Traitement des minerais cuivreux-argentifères et plomboux-argentifères. (1-41993).

E.L. Lubovitch

89, bd Haussmann

Paris, ce 24 février 1939

Monsieur Delenda
Direction des affaires politiques et commerciales
Ministère des affaires étrangères
Paris

Monsieur le directeur,

M. Daniel Serruys, président de la société dont je suis l'administrateur délégué, m'a fait part de l'aimable entretien qu'il a eu avec vous au sujet de la Société minière et industrielle de Plakalnitza.

M. Serruys m'a dit que vous envisagiez cette affaire favorablement mais que vous désiriez avoir des renseignements complémentaires en ce qui concerne sa viabilité après la réalisation du plan projeté.

J'aurais été heureux de me mettre moi-même à votre disposition pour vous donner sur cette affaire tous les éclaircissements que vous pourriez désirer mais je suis malheureusement obligé de m'absenter de Paris pour quelque temps.

Ce sont donc mes collègues, M. Ambroise Mavrogordato et M. Achille Georgiadès, administrateurs de la Société minière et industrielle de Plakalnitza, qui, en mon absence, pourront vous donner les explications nécessaires. J'espère donc que vous vous voudrez bien les convoquer à ce sujet. L'adresse de la Société minière et industrielle de Plakalnitza est 87, rue Saint-Lazare. Téléphone Trinité 27-96.

¹⁴ Joseph Goyard (1870-1937) : officier d'artillerie jusqu'en 1900, puis dans les affaires minières et industrielles (Bou-Thaleb...). En juillet 1918, après trois ans de front, il entre à la mission franco-américaine dirigée par André Tardieu, qu'il suit aux Régions libérées. Puis il retourne en 1919 dans le privé (Mines d'Oudjda, Compagnie hispano-française de mines et minerais, Métallisation Schoop, Plakalnitza...). En 1928, il est recommandé par Tardieu à Mme Abel Ferry qui cherche un représentant pour siéger dans des sociétés auxquelles elle est intéressée (Société franco-égyptienne, Ciments de Couzon, Huanchaca...) et qui se trouvent être dans l'orbite de la Banque Oustric. À l'automne de cette même année, il devient administrateur de la Plantation de la Busira (Congo belge) et prend la présidence de Saint-Élie et Adieu-Vat (exploitation aurifère en Guyane). Après la faillite d'Oustric, il est auditionné par la commission parlementaire d'enquête (27 mars 1931). Chevalier de la Légion d'honneur. Avis de décès : *Le Figaro*, 19 mars 1937.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'assurance de ma très haute considération.

Lubovitch

René BOAS ¹⁵
Ingénieur des arts et manufactures

Paris, le 24 mars 1939
32, rue Hamelin
Passy 98-27

À l'attention de M. Drouin.

M. le ministre des Affaires étrangères
Quai d'Orsay
Paris

M. le ministre,

Je me permets de vous signaler l'urgence qu'il y aurait de prendre une décision en ce qui concerne la remise en état de marche des mines de Plakalnitza.

En effet, les autorités bulgares ont actuellement l'impression que la France, tant du côté des autorités, que du côté des capitalistes français, se désintéresse de l'exploitation des richesses nationales de la Bulgarie et elles ont expliqué aux dirigeants de la société Plakalnitza qu'elles ne peuvent ainsi laisser inexploitées des richesses naturelles qui ont une importance capitale pour le ravitaillement en cuivre de la Bulgarie. Elles pensent donc qu'il serait préférable, si vraiment le capital français n'a pas d'intérêt dans leur pays, qu'il abandonne cette exploitation à des pays qui acceptent de couvrir les risques que peut entraîner une telle exploitation du sous-sol.

Je n'ai pas besoin d'attirer votre attention sur l'effet regrettable qu'aurait une telle renonciation du capital français à une des plus vieilles entreprises françaises en Bulgarie et espère qu'ainsi il vous sera possible de convaincre le ministère des finances de l'urgence de la décision à prendre en ce qui concerne l'assurance pour risques politiques, telle que j'ai eu l'honneur de vous l'exposer dans une lettre du 21 mars.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

René BOAS

Note manuscrite :

Téléphoné à M. Boas le 27/3 pour lui indiquer que toutes modifications à apporter aux dispositions de la loi de l'assurance-crédit ne peuvent être faites que sur l'initiative du ministre des finances.

Archives diplomatiques. Correspondance commerciale Bulgarie
(documents communiqués par Corinne Krouck).

¹⁵ René Boas (Montmorency 1888-New York1974), ingénieur ECP, administrateur des Hévéas de Chalang, puis, après absorption en 1934, des Hévéas de Prek-Chlong. Voir encadré : www.entreprises-coloniales.fr/inde-indochine/Heveas_de_Chalang.pdf

Annuaire Desfossés, 1940 :
Conseil d'administration : Léon Pissard, président ; Paul Gravier, A. Mavrogordato, Nicolas Mavrogordato, R. Recouly, Georges Tanqueray, Gaston Hausser; Eug. Lubovitch, Achille Georgiadès.
Comm. cptes : Chalvin et Farell O'Reilly,.

(*Les Archives commerciales de la France*, 22 avril 1940)

PARIS. — Réduction de capital et modifications. — Société minière et industrielle de Plakalnitza, 87, rue Saint-Lazare. — Capital réduit de 33.000.000 à 6.600.000 fr. —
Q.J.

1942 (SECOND SEMESTRE) : REPRISE DE L'EXPLOITATION EN BULGARIE PAR UNE SOCIÉTÉ D'ÉTAT MOYENNANT LE VERSEMENT D'INDEMNITÉS À LA SOCIÉTÉ DE PLAKALNITZA

Société minière et industrielle de Plakalnitza
(*Le Temps*, 20 novembre 1942)

Les comptes des exercices 1939 et 1940, qui seront présentés à l'assemblée générale du 30 novembre, se soldent par des déficits respectifs de 67.265 et de 26.904 francs. Le solde débiteur total ressort, ainsi à 231.066 francs à la fin de 1940.

Annuaire Desfossés, 1945, p. 828 :
Conseil d'administration : Georges Tanqueray, président ; M. Geibel, Achille Georgiadès, A. Mavrogordato, Eugène Lubovitch.
Comm. cptes : Chalvin et Suzineau.

Annuaire Desfossés, 1948, p. 885 :
Conseil d'administration : Georges Tanqueray, président ; Achille Georgiadès, A. Mavrogordato, Eugène Lubovitch.
Comm. cptes : Chalvin et Suzineau.

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION RECONVERSION DANS LES CENTRES COMMERCIAUX

Société de gestion industrielle et minière

(ex-Sté minière et industrielle de Plakalnitza)
[Desfossés 1956/657]

S.A., 1920.

Siège social : Paris, 19, rue de la Paix.

Conseil d'administration :

Dijoud (J.), 657 (pdg SOGIM/ex-Plakalnitza).

Collin du Bocage (J.), 28 (Épargne de France), 657 (SOGIM/ex-Plakalnitza).

Mavrogordato (Ambroise), 657 (SOGIM/ex-Plakalnitza).

Porquerel (R.)^[00/00], 657 (SOGIM/ex-Plakalnitza), 1045 (Précision mod.).

COMMISSAIRES AUX COMPTES :

Poirier (L.)^[0/0], 441 (Messageries mmes), 657 (comm. cptes SOGIM/ex-Plakalnitza).

Ginestet (A.), 657 (comm. cptes suppl. SOGIM/ex-Plakalnitza).

SIÈGE SOCIAL : Paris, 19, rue de la Paix. Tél. : OPE. 93-11.

CONSTITUTION : Société anonyme française, constituée le 12 avril 1920, pour une durée de 90 ans.

OBJET : L'acquisition, la prise de concession, l'exploitation, la vente, la revente, la prise à bail, la location de toutes entreprises de mines, minières, carrières, en France métropolitaine et coloniale et à l'étranger, la prise de concessions, l'achat, la vente, la revente, l'exploitation, la prise à bail et la location de toutes entreprises de combustibles minéraux ou végétaux, solides ou liquides ; les entreprises de transport par toutes voies et par tous moyens. Les entreprises de distribution d'énergie sous une forme quelconque.

Les opérations de banque et de crédit ; les opérations concernant directement ou indirectement l'achat, la vente, l'échange, le magasinage, la fabrication et la transformation de tous produits, marchandises, denrées et objets de toute nature et de toute provenance ; les opérations de représentation, commission, courtage, relatives à ces produits, marchandises ou denrées, ainsi que leur vente en gros et demi-gros ; l'achat, et la vente de valeurs mobilières de toute nature, etc.

CAPITAL SOCIAL : 28.400.000 francs, divisé en 5.280 actions de 5.000 francs chacune. À l'origine, 1 million en 100.000 actions de 100 fr. ; porté en 5 millions en 1921, en 1926 à 8 millions, en octobre 1927 à 10 millions par la création de 20.000 actions nouvelles et en janvier 1928 à 33 millions par la création de 220.000 actions « A », dont 50.000 réservées aux actionnaires anciens (1 nouvelle pour 2 anciennes) et 10 000 actions « B » dont 5.000 réservées aux anciens actionnaires (1 nouvelle pour 20 anciennes). Réduit en juin 1937 à 31 millions 20.000 fr. par remboursement partiel (6 fr. par action nominative), puis à 6 millions 600.000 fr. par échange des 330.000 actions anciennes de 100 fr., contre 66.000 nouvelles de même nominal (une pour cinq) de même catégorie. Porté en 1947 à 13 millions 200.000 fr. par émission à 120 fr. de 66.000 actions nouvelles de 100 fr. (1 pour 1). Porté à 26.400.000 fr. par élévation du nominal à 200 fr. Regroupement en actions de 5.000 fr. à partir du 20 octobre 1952.

RÉPARTITION DES BÉNÉFICES : 5 % à la réserve légale, 6 % d'intérêt aux actions ; prélèvements facultatifs pour réserves ou report ; sur le solde : 10 % au conseil d'administration, le reliquat aux actions.

SERVICE FINANCIER : Banque française d'Outre-Mer.

TRANSFERTS : Banque française d'Outre-Mer.

Aucune cotation depuis 1942.

RÉSULTATS (en 1.000 francs)

	Béné- fices	Report crédeur
1942	1.263	- 3.208
1943	- 1.285	- 1.285
1942	- 1.354	- 1.354
1945	461	- 893
1946	626	589
1947	619	1.207

1948	595	—
1949	- 487	- 487
1950	- 892	—
1951	2.531	—
1952	2.224	—
1953	1.765	1.676
1954	938	938

Nota. — Les mines de Bulgarie, qui étaient en inactivité depuis 1930, sont exploitées depuis le second semestre de 1941 par les Mines d'État bulgares, moyennant le versement d'une indemnité. Ce paiement a été l'occasion d'un apurement des comptes, cause de la perte importante de 1941, et a donné lieu à un profit de change, qui explique le bénéfice de 1942.

BILANS AU 31 DÉCEMBRE (En 1.000 francs)

	1949	1950	1952	1953	1954
PASSIF					
Capital	13.200	26.400	26.400	26.400	26.400
Réserves et provision	19.287	2.508	5.813	7.929	7.578
Dette flottante	2.116	2.116	3.150	86	2.202
Compte de régularisation	111	81	—	—	—
Bénéfice	—	—	—	1.765	938
	<u>34.714</u>	<u>31.105</u>	<u>35.363</u>	<u>36.180</u>	<u>37.118</u>
ACTIF					
Immobilisations	—	556	2.000	2.000	2.000
Portefeuille	27.018	7.071	23.163	19.800	19.800
Débiteurs	6.261	—	—	—	—
Disponible	848	19.570	9.184	13.597	15.199
Comptes de régularisation	100	406	—	—	—
Perte	487	892	—	—	—
	<u>34.714</u>	<u>31.105</u>	<u>35.363</u>	<u>36.180</u>	<u>37.118</u>

WW 1979 :

BALKANY (Aladar ZELLINGER de), ingénieur conseil. Né le 11 juillet 1900 à Buciumi (Hongrie) (naturalisé Français en 1956). Fils d'Herman Zellinger de Balkany, propriétaire-exploitant, et de M^{me}, née Roselyne Gilbert. Mar. le 16 août 1926 à M^{lle} Hélène Davidovici (Zenf. : Robert, Maria). Études : École élémentaire de Buciumi, École polytechnique de Budapest. Carr. : président-directeur général de la société Basaltin en Roumanie (1933-1939), président-directeur général de la Société anonyme immobilière

de constructions de l'avenue Gabriel (1957-1964), président-directeur général de la Société de magasins Élysées (1964-1965), [administrateur \(1962\)](#), puis [président-directeur général \(1963\) de la Société de gestion industrielle et minière \(holding de sociétés immobilières \[SOGIM\]](#), président-directeur général de la Société d'étude et de promotion de centres commerciaux (depuis 1970). Collection d'objets d'art. Adr. : prof., 22, place Vendôme 75001 Paris ; privée, 43, quai Wilson, Genève (Suisse).

WW 1979 :

BALKANY (Robert, Herbert, Thomas ZELLINGER de). administrateur de sociétés. Né le 4 août 1931 à Iklod (Roumanie). Fils d'Aladar Zellinger de Balkany, ingénieur conseil, et de Mme, née Héléne Davidovici. Div. de Geneviève Francois-Poncet, fille d'André François-Poncet (2 enf. : Alexandra, Marina), remarié le 16 juin 1969 à S.A.R. la princesse Marie-Gabrielle de Savoie (fille de l'ex-roi d'Italie Humberto) (1 enf. : Marie-Elysabeth). Études : Institution Sainte-Marie de Monceau à Paris, Université de Yale. Dipl. : Master of Arts. Carr. : [administrateur de la Société de gestion industrielle et minière \(depuis 1962\)\[SOGIM\]](#), administrateur de la Société des centres commerciaux [SCC][+ 1990 : 40 % de Paribas-Hongrie]. Membre du Polo de Paris. Adr. : prof., 22, place Vendôme, 75901 Paris.
